**Prix RSE DD 2023**

**Dossier de candidature**

Malgré une prise de conscience grandissante dans la société, il reste souvent difficile de motiver au sein des entreprises pour mettre en place une véritable démarche RSE ou Développement Durable, comprise et soutenue par tous. Il reste important de **reconnaître et d’encourager des projets innovants et porteurs de sens et de partager ses projets comme autant de bonnes pratiques pour s’en inspirer**.

Depuis 2008, MINES Paris et le groupe Cegos réalisent ensemble une formation exécutive sur la responsabilité sociétale des entreprises destinée aux cadres en activité, le Mastère Spécialisé® « Management Global de la RSE et du Développement Durable ».
Dans ce cadre, ils souhaitent chaque année récompenser, à titre honorifique, des pratiques, des projets ambitieux et responsables portés par des entreprises, start-ups, organisations ou structures de l’économie sociale et solidaire.

Ces **projets novateurs, déjà mis en œuvre aujourd’hui, auront valeur d’exemples** pour encourager chacun.

**Dates clés**

* **09 janvier 2023 : ouverture des candidatures**
* **22 mars 2023 : clôture de l’envoi des candidatures**\*
* **22 mai 2023 : cérémonie de remise des prix**

\**Ce dossier complet est à retourner au plus tard le 22 mars 2023 (à 23h59) par mail à :* *prixrsedd@cegos.fr**Merci d’y ajouter tout document nous permettant d’évaluer au mieux votre projet.*

**Besoin d’aide ?**

Pour toutes questions au sujet du dossier de candidature, contactez Florence Gillet-Goinard (Cegos) ou Jasha Oosterbaan (MINES Paris) par mail à l’adresse prixrsedd@cegos.fr.

**Communication**

Chaque entreprise candidate s’engage à fournir aux organisateurs **son logo en format HD** et à communiquer **les coordonnées d’un contact** **joignable** par les équipes marketing et communication de MINES Paris et Cegos pour tous besoins liés à la communication autour des Prix RSE DD.

**Le règlement des prix** est donné en annexe.

1. **Choix de la catégorie**

**Vous voulez postuler pour un Prix RSE DD MINES/Cegos :** votre projet est **inspirant, pertinent** par rapport aux enjeux de votre entreprise/organisation/structure**,** ancré **dans le temps** et vous avez **les premières preuves** des retombées de ce projet**?**

**Vous devez en premier lieu choisir une catégorie parmi les 3 existantes**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| ***Prix Audace***Votre projet est **audacieux** : Nous évaluons la difficulté, l’ambition du projet en terme d’objectifs visés et/ou l’importance du périmètre d’action et/ou le nombre de contraintes levées et/ou le niveau de difficulté réel du projet. N’hésitez pas à les illustrer pour nous convaincre de l’audace de votre projet. | ***Prix Équilibre***Votre projet crée des impacts positifs sur les **trois dimensions de la RSE à la fois** ; aussi bien de la valeur économique, de l’impact positif environnemental et des retombées positives sociales. A la lecture des preuves apportées, nous évaluons la création de valeur pour chacun des domaines ainsi que l’équilibre entre ces trois dimensions. |  |  |
| ***Prix Collaboratif***Ce prix est réservé aux entreprises ou organisations qui ont collaboré pour **co-construire un projet avec un grand nombre de parties intéressées pertinentes**. Le jury évalue le nombre et la diversité des acteurs impliqués, en interne et externe ainsi que le caractère « inspirant » du projet. |  |  |  |
|  |  |  |  |

**Le prix RSE auquel vos postulez (vérifier bien la cohérence de votre projet avec les critères définis ci-dessus)**

*(Merci de cocher le prix pour lequel vous vous portez candidat)*

 ❒ Prix Audace ❒ Prix Collaboratif ❒ Prix Équilibre

**Nom de votre projet RSE :**

1. **VOTRE ENTREPRISE/ORGANISATION/STRUCTURE**

Nom de l’entreprise/association/organisation :

Raison sociale/Statut/Appartenance à un groupe :

Date de création/de reprise de l’entreprise :

Secteur d’activité :

Effectif : **❒** 0-20 **❒** 20-50 **❒** 50-100 **❒** 100-500 **❒** >500

Adresse :

Site Internet :

Contact candidature (Prénom, Nom, fonction, mail, téléphone)

Contact communication (Prénom, Nom, fonction, mail, téléphone)

Présentez l’activité de l’entreprise/organisation*(5 lignes maximum)*

Quels sont les enjeux RSE liés à votre activité ? *(5 lignes maximum)*

1. **VOTRE PROJET RSE**

Date de création du projet :

Lieu(x) de sa mise en place :

Présentez brièvement le projet, ses objectifs, sa cohérence par rapport
aux enjeux/ambitions RSE de votre entreprise, sa durée dans le temps *(1 page max)*

Quel bilan faites-vous du projet *(5 lignes maximum)*

Quel(s) est/sont les message(s) clé(s) à retenir de ce projet ? Pourquoi selon vous le projet serait inspirant/un exemple à mettre en valeur pour le prix visé ?

Les arguments à développer dépendent du prix visé :

**Si vous postulez au prix Audace**

* En quoi votre projet est-il ambitieux ?
* Développez les contraintes et résistances que vous avez dû lever.
* En quoi votre projet est-il véritablement innovant ?
* Précisez le périmètre concerné par le projet et ses impacts, l’importance de l’action.

**Si vous postulez au prix Équilibre**

* Présentez les impacts de votre démarche (résultats financiers, environnementaux et sociaux).
* Démontrez l’équilibre que vous avez su trouver entre les trois dimensions du développement durable.

**Si vous postulez au prix Collaboratif**

* Présentez tous les acteurs concernés/impliqués par ce projet (nombre et type), internes et externes.
* Expliquez les modes de participation et de collaboration que vous avez mis en œuvre.

*Merci de joindre tout document pouvant nous aider à l’évaluation de votre projet (selon le cas : faits et chiffres, tableau de bord, supports de communication, photos, retombées presse…)*

**FIN DE DOSSIER**

|  |
| --- |
| **Annexe : Règlement du Prix RSE DD 2023** |

**Article 1 – Contexte et objectifs**

Depuis 2008, MINES Paris et Cegos réalisent ensemble une formation exécutive pour des cadres en activité souhaitant mettre en place une véritable stratégie pour répondre aux enjeux RSE, le Mastère Spécialisé® « Management Global de la RSE et du Développement Durable ». Ils souhaitent, pour la sixième année consécutive, récompenser à titre honorifique, les projets et actions responsables portés par les entreprises, afin de mieux les valoriser. Ces projets novateurs en œuvre aujourd’hui auront valeur d’exemples et d’inspiration.

**Dates clés**

* **09 janvier 2023 : ouverture des candidatures**
* **22 mars 2023 : clôture de l’envoi des candidatures**
* **22 mai 2023 : cérémonie de remise des prix**

**Article 2 – Organisateur**

Le prix est organisé par MINES Paris et Cegos. Des partenaires issus du monde professionnel, ainsi que des étudiants du Mastère Spécialisé® « Management Global de la RSE et du développement durable » apporteront leurs voix consultatives.

**Article 3 - Conditions d’éligibilité**

Peut se porter candidat toute organisation, entreprise, collectivité, syndicat, ONG,…, quelle que soit sa taille (TPE, PME, grands groupes/filiales) et son domaine d’activité, dont le projet remplit les conditions d’éligibilité générales ci-dessous :

* L’organisation doit être porteuse du projet proposé ;
* Le projet doit être mis en œuvre à la date d’envoi de la candidature ;
* Le projet doit correspondre à l’un des 3 prix proposés.

**Article 4 – Inscription**

Seules sont considérées comme inscrites les organisations présentant un projet conforme aux conditions d’éligibilité, et dont le dossier complet a été envoyé à l’adresse suivante : prixrsedd@cegos.fr avant le **22 mars 2023**. Un mail de confirmation de la réception de dossier vous sera adressé. Toutefois, ce mail ne certifie pas la conformité avec les critères d’éligibilité. Chaque organisation/entreprise doit, dans son dossier, préciser le prix pour lequel elle se porte candidate. Une organisation/entreprise peut postuler à différents prix avec des projets différents.

**Article 5 – Prix décernés**

Le concours distingue 3 prix :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Prix Audace | Prix Equilibre | Prix Collaboratif |
|  |  |  |

**Pour chaque prix, les critères d’évaluation sont :** la pertinence du projet par rapport aux enjeux RSE, son caractère innovant, sa faisabilité, son impact et les retombées qu’il a généré.

**Plus particulièrement, spécifiquement pour chaque prix, il existe des critères supplémentaires spécifiques :**

|  |  |
| --- | --- |
| *Prix Audace*Ambition, courage, périmètre d’action, originalité, nombre de contraintes levées/niveau de difficulté  | *Prix Equilibre*Création de valeur partagée entre les parties prenantes, mesure des impacts financiers et sociétaux et explication de l’équilibre entre ces trois dimensions |
| *Prix Collaboratif*Nombre et diversité des acteurs impliqués, pertinence et caractère inspirant des modes de partage et de co-construction |  |

**Article 6 – Récompenses**

La récompense décernée, pour les 3 prix, est purement honorifique. Il n’y a pas de rémunération, quelque soit sa forme, prévue dans le cadre de ce prix. Les organisateurs s’engagent à faire la promotion des projets et des entreprises lauréats sur leurs canaux de communication habituels (sites internet MINES Paris et CEGOS, Twitter, Facebook ...).

**Article 7 : Jury et processus d’évaluation**

Le processus d’évaluation des candidatures comporte deux phases :

* Une première phase d’évaluation de l’acceptabilité du dossier, réalisée par les organisateurs ;
* Une seconde phase de sélection des lauréats. Cette sélection sur dossier vise à retenir le projet jugé le plus exemplaire et inspirant pour chaque catégorie de prix. Elle est conduite par un Jury composé des organisateurs (MINES Paris et Cegos), experts en RSE et développement durable, ainsi que des étudiants du Mastère Spécialisé® « Management Global de la RSE et du Développement Durable ». Cette phase de sélection évalue les dossiers sur la base des critères développés dans l’article 5.

**Article 8 – Remise des Prix, communication et valorisation des lauréats**

Les nominés et les lauréats seront avertis en amont de la soirée de remise des prix.
Une invitation sera adressée à toutes les entreprises ayant participé au concours. Lors de la cérémonie seront citées les entreprises nominées (short-listées) et seront annoncés les gagnants par catégorie.

Nous invitons les entreprises nominées et lauréates à communiquer en interne et/ou auprès de leurs parties intéressées sur leur participation aux prix. Mines Paris et Cegos s’engagent à leur fournir des éléments de communication.

**La cérémonie de remise des Prix RSEDD se déroulera le 22 mai 2023** à l’Ecole des MINES Paris, au 60 Bd Saint Michel - 75006 PARIS (mais pourra être réalisée en visioconférence en cas de contraintes sanitaires ou géographiques).

**Article 9 – Autorisations**

Les candidats autorisent un suivi de leur dossier et l’utilisation de leur image dans les actions de communication liées au prix RSE. Tous les participants garantissent que le dossier ne contient pas d’informations confidentielles dont la divulgation pourrait avoir un effet négatif sur l’entreprise ou une autre partie prenante.

**Article 10 – Accords**

Chaque participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et accepte de s’y soumettre sans contestation. Le candidat garantit l’exactitude des renseignements fournis.

**Article 11 – Responsabilité des organisateurs**

Si les entités organisatrices décident de modifier, suspendre ou annuler l’opération, elles ne peuvent en être tenues responsables.

**Article 12 – Demandes de renseignements**

Pour toute question complémentaire et demande de renseignements, vous pouvez vous adresser par mail à prixrsedd@cegos.fr